

M. Trudeau: Pour ce qui est de l'allusion à Machiavel, je suis heureux qu'elle ait au moins obligé le très honorable représentant à lire quelques classiques. Je crois qu'il aurait avantage à lire un peu plus Machiavel et un peu moins du baron Münchhausen.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le reste a trait au lac Harrington et à l'abri anti-bombes. Je pourrais parler de l'abaissement du plafond. C'est la première fois que j'en entends parler. Je ne sais pas où il a obtenu ces renseignements. Je suis bien certain que c'est également faux mais je me renseignerai pour voir si le plafond de l'abri a été abaissé. Cela paraît encore une fois une pure invention, mais il peut en avoir entendu parler, tout comme j'ai entendu parler des poissons par des personnes trop bavardes. L'avantage de porter des accusations, c'est que cela permet de rectifier les faits. Je comprends maintenant pourquoi le très honorable représentant était un si piètre pêcheur, c'est qu'il n'avait pas fait mettre dans le lac autant de poissons que je le croyais.

Pour ce qui est du Carp, peut-être y a-t-il un autre privilège en cause. Je n'en suis pas certain. Tout ce que je sais de Carp—et je ne parle pas de poisson, je parle du complexe souterrain, ou appelez-le comme vous voulez—je l'ai appris dans la revue *Weekend* il y a des mois ou même des années.

M. Diefenbaker: C'est là votre source, n'est-ce pas?

M. Trudeau: Le très honorable représentant me reproche d'avoir puisé mes renseignements dans cette revue alors qu'il y a un moment il prétendait que j'enfreignais les règles de la sécurité en dévoilant un secret officiel.

Une voix: C'est honteux!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le répète, je respecterai votre décision quelle qu'elle soit. Je suis prêt à comparaître devant un comité au besoin. Je suis un peu déçu parce qu'on m'avait dit que le très honorable représentant avait fait un excellent discours la semaine dernière et qu'il avait été assez intéressant. Je regrette de ne pas avoir pu en profiter, et je suis prêt à considérer cette histoire comme un intermède humoristique. Si le très honorable député veut poursuivre, je suis à votre disposition, monsieur.

● (1550)

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signalerai que, comme d'habitude, je réserverai ma décision sur la question de privilège. Je constate que le chef de l'opposition (M. Stanfield) et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) réclament la parole et bien entendu, le débat doit porter sur la question de privilège. Je leur accorderai la parole ainsi qu'aux autres députés qui veulent y participer.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais parler très brièvement. Certaines observations du premier ministre (M. Trudeau) cet après-midi inciteraient une personne plus pondérée que moi à répondre. Je voudrais simplement dire en ce qui concerne l'entente, qu'il avait été clairement convenu que

Privilège—M. Diefenbaker

si le premier ministre voulait parler le premier, il pourrait le faire.

M. Sharp: Non pas s'il voulait, ce n'est pas vrai.

M. Stanfield: Aucune demande n'a été formulée, monsieur l'Orateur pour que le premier ministre parle le premier. Quant au fait d'avoir parlé une heure et 20 minutes, je n'attribue pas d'arrière-pensées. Les députés qui étaient présents n'ont pas à prêter de mauvaises intentions. Le fait que le premier ministre ait parlé une heure et vingt minutes dans les circonstances se passe de commentaire, je crois.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: J'ai une ou deux choses à dire au sujet de la question de privilège qu'a soulevée le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Le premier ministre a semblé aborder cette question cet après-midi comme s'il s'agissait d'un fait erroné. Il a semblé penser qu'il avait en fait terminé toute l'affaire en reconnaissant qu'il avait commis une erreur de fait. J'étais à la Chambre, monsieur l'Orateur. J'ai entendu le premier ministre; depuis lors, j'ai lu le *hansard* et j'interviens pour appuyer la motion. Il m'a semblé très clair, et je vous en fais juge, que le premier ministre portait atteinte à la conduite du très honorable député de Prince-Albert du temps que ce dernier était premier ministre; que le premier ministre non seulement laissait entendre, mais il a déclaré que l'ancien premier ministre, le très honorable député de Prince-Albert, avait profité de son poste pour en tirer des avantages personnels.

Une voix: Exactement!

M. Diefenbaker: C'est ce qu'il a voulu dire.

M. Stanfield: Voilà, monsieur l'Orateur, l'essentiel des deux premiers paragraphes qui figurent à la page 6010, lorsque le premier ministre a parlé de faire main basse sur une superficie de terrains. Il a dit que l'ancien premier ministre, le très honorable député de Prince-Albert «ajoutait des milliers d'acres de terrain pour son propre plaisir.»

M. Trudeau: Nous en parlerons au comité si vous voulez.

M. Stanfield: Le premier ministre dit que nous en parlerons au comité. Le premier ministre n'a jamais retiré ces paroles, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas sûr d'avoir compris ce qu'il a voulu dire cet après-midi lorsqu'il a dit que personne n'avait pensé à ces choses pour lui, qu'il les pensait tout seul.

Outre cela, pour quiconque a entendu les propos du premier ministre ou a lu le *hansard*, il est bien évident que cette question ne saurait être tranchée simplement parce que le premier ministre a reconnu qu'il avait commis une erreur de fait, parce que le premier ministre voulait prouver que l'ancien premier ministre, en ajoutant des milliers d'acres de terrain pour son propre plaisir et en faisant main basse sur une superficie de terrains comme aucun particulier ne l'a jamais fait au Canada, a-t-il dit, je crois, le très honorable député de Prince-Albert avait profité de son poste pour en tirer des avantages personnels et pour l'utiliser à ses propres fins.